

La Tanzanie de loin et de près : se méfier des schémas simples

UNE mission d'étude en Tanzanie, réalisée en avril 1986, nous a permis de vérifier le caractère général de la maxime selon laquelle « pour apprendre à jouer au rugby, il vaut mieux être sur le terrain que dans les tribunes ».

En effet, nous avons dû reconsidérer radicalement des conclusions qui semblaient s'imposer à la lecture de la documentation disponible. Nous en retiendrons deux qui se réfèrent à des schémas d'analyse très classiques en économie :

Depuis 1981, la Tanzanie importe chaque année des quantités importantes de maïs, produit alimentaire de base dans ce pays : pour éviter ces importations et parvenir enfin à l'autosuffisance, elle doit donc développer sa production de maïs. L'existence d'importations est le signe d'une insuffisance de production. Faute de connaître avec précision les productions réelles, de nombreux auteurs utilisent ce critère pour déplorer la faiblesse de l'effort de production (1).

Pour inciter les producteurs à produire plus, les prix doivent être suffisamment attractifs : c'est la loi de l'offre. L'augmentation des prix au producteur est une recommandation très fréquente et un argument constant du FMI.

N'en déplaise aux adeptes de l'économie en chambre, ces schémas simples ne résistent pas à l'épreuve des faits qui font apparaître des phénomènes qualifiés de « pervers », mais en réalité parfaitement « normaux ».

Selon tous les observateurs, la production de maïs est globalement suffisante : le problème est celui de sa mauvaise répartition sur le territoire. Dans certaines régions (les hautes terres du Sud), la production est largement excédentaire et a donné naissance à des stocks d'invendus. Par contre, d'autres zones connaissent d'importants déficits.

Les raisons de cette situation sont claires : l'insuffisance d'infrastructures, de véhicules de transport et de carburant, en raison notamment de

la pénurie de devises entraînée par l'énorme déficit extérieur (la valeur des importations est le double de celle des exportations). L'absence de réseaux efficaces de transport à l'intérieur du pays suffit à expliquer le recours aux importations.

La situation est aggravée par l'existence d'un monopole officiel de la commercialisation des produits alimentaires, détenu par une société d'État, la NMC. Cette société « considère » comme prioritaire l'approvisionnement de la ville principale du pays, Dar es-Salaam, située au bord de l'océan Indien. Or il est tentant pour la NMC d'approvisionner un port au moyen d'importations : c'est plus facile et moins onéreux, pour l'entreprise tout au moins.

En conséquence, susciter l'augmentation de la production de maïs n'aurait vraisemblablement qu'un effet négligeable sur les importations en l'absence de modification des circuits de commercialisation.

Les prix aux producteurs nous ont réservé également quelques surprises en donnant l'impression d'être un élément moteur des décisions de production des paysans.

En effet, on constate, d'une part, que le gouvernement tanzanien pratique depuis 1981 une politique de prix différenciés par région : le prix officiel du maïs dans les régions à hauts rendements, est supérieur d'environ 65 % à celui appliqué dans les régions à rendements plus faibles. C'est l'application du principe de spécialisation jugé plus efficace que l'égalitarisme qui prévalait jusqu'alors.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, la production de maïs est abondante dans ces régions à hauts rendements : il est donc tentant de mettre en relation prix et production et d'y voir la confirmation de la loi de l'offre, les producteurs étant censés être suscités par un prix officiel élevé. Des calculs statistiques révéleraient très certainement une forte élasticité-prix de la production de maïs.

En réalité la situation est très différente. En raison des difficultés de commercialisation rencontrées par la société d'État, s'est développé un marché parallèle qui représente près de 80 % des échanges de maïs. Or, sur ce marché, la hiérarchie des prix est totalement inversée : dans les régions à hauts rendements, les prix officiels sont en moyenne bien inférieurs à ceux des régions moins performantes. Le Marketing Development Bureau, agence du Ministère de l'agriculture chargée de faire des propositions de prix, a calculé que l'écart des prix était supérieur à l'écart des coûts de production, permettant ainsi au maïs de dégager un revenu net plus important dans les régions les moins fertiles (2).

On peut alors se demander pourquoi les producteurs de maïs des régions à hauts rendements sont aussi dynamiques. Apparemment les prix n'y sont pour rien !

L'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable est que dans les régions plus fertiles et en général plus riches, la circulation de pouvoir d'achat est plus forte, ouvrant ainsi d'intéressantes possibilités de com-

(1) John Shao, « Politics and the food production crisis in Tanzania », *Issue XIV*, 1985. Également, Jacques De Barrin, « Sollicitudes pour l'Afrique affamée », *Le Monde*, 27 mai 1986.

(2) Marketing Development Bureau (Ministry of Agriculture), *Price Policy recommendations for the 1985 agricultural price review*, Dar es-Salaam, 1985 (R3/85).

mercialisation. Les paysans acceptent de produire plus à condition de pouvoir vendre. Ce faisant, ils font preuve d'une logique gestionnaire bien connue, que l'on peut traduire en disant : « Il ne faut pas tuer l'ours avant d'avoir vendu sa peau ».

Mais attention ! Méfions-nous des schémas simples !